

LE CAREME A MONTREAL

A LA CATHEDRALE ET A NOTRE-DAME



la cathédrale, ce troisième dimanche du carême, c'est M. l'abbé Melançon, aumônier du Pensionnat d'Ottawa, qui porte la parole. Il traite du respect de la justice. C'est l'un des devoirs à remplir envers Dieu, pour tout chrétien, de sanctifier par le repos et les œuvres pieuses le jour qu'il s'est réservé—le dimanche—and c'en est un autre de ne jamais prendre son nom en vain ni de faire appel à son témoignage irrévérenceusement par le faux serment ou le parjure, on nous l'avait éloquemment prêché les dimanches précédents. C'est du premier des devoirs envers le prochain, celui de la justice envers nos frères, que M. l'abbé Melançon nous parle, ce dimanche-ci, avec une précision de doctrine et une élégance de style vraiment remarquables. Le trop court résumé que donnent de ce sermon les journaux de ce matin (lundi) ne lui rend pas justice en vérité, et si l'on nous permettait d'exprimer un voeu, nous demanderions respectueusement, si M. le prédicateur veut bien l'accorder, à l'*Ecole Sociale Populaire* de Montréal, qui a déjà publié tant de *tracts* importants et utiles, de nous gratifier de celui-là. Notre public en a besoin, et rien de plus vivant, de mieux au point et de plus saisissant, ne saurait lui être communiqué sur ce grand sujet.

Le Décalogue commande à l'homme de ne pas voler. Ce précepte, du côté de Dieu, n'a pas changé. Mais, du côté de l'homme, un impérieux besoin de justice se fait partout sentir. Justice, cela veut dire respect du droit d'autrui. M. le prédicateur estime avec raison qu'un pareil thème est trop vaste pour un seul discours. Il ne dira que deux mots de la justice sociale.